



## ACTE D'ENGAGEMENT

---

(A.E.)

**SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN**

***Marché de Coordination SPS pour les travaux de rénovation des vannes de vidange et de l'installation électrique au Barrage du Drennec sur Sizun/Commana***

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base unique de la consultation.

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

---

Marché n° : 2024-01

Marché à procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-7, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du code de la commande publique : Le Président DU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Ordonnateur : Le Président DU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Comptable public assignataire des paiements : le Trésorier de LANDERNEAU

### **Article 1<sup>er</sup> - CONTRACTANT**

*Veillez compléter l'intégralité des informations dans la rubrique vous concernant :*

#### **Vous êtes une entreprise individuelle**

Je soussigné,

Madame, Monsieur

agissant en mon nom personnel,

domicilié à

adresse électronique

*(cette adresse a vocation à être utilisée dans le cadre de la procédure, veillez à renseigner une adresse électronique valide).*

numéro de téléphone

numéro de télécopie

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

#### **Vous êtes une société (ou un groupement d'intérêt économique)**

Nous soussignés,

Madame, Monsieur

agissant en qualité de

pour le compte de la Société *(Intitulé complet et forme juridique de la Société)*

Catégorie :  TPE (< 10 salariés)

PME (entre 10 et 249 salariés)

ETI-GE (> 250 salariés)

SCOP

Groupement de producteurs agricoles

Artisan

Société coopérative d'artisans

Entreprise adaptée

E.S.A.T.

Autre :

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

adresse électronique

*(cette adresse a vocation à être utilisée dans le cadre de la procédure, veillez à renseigner une adresse électronique valide).*

numéro de téléphone

numéro de télécopie

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

### **Vous êtes un groupement d'opérateurs économiques**

*Remplir ici les informations relatives au mandataire, puis compléter l'annexe au présent acte d'engagement identifiant les opérateurs économiques membres du groupement.*

Nous soussignés,

Madame, Monsieur

agissant en qualité de

pour le compte de la Société *(Intitulé complet et forme juridique de la Société)*

Catégorie :  TPE (< 10 salariés)  
 PME (entre 10 et 249 salariés)  
 ETI-GE (> 250 salariés)  
 SCOP  
 Groupement de producteurs agricoles  
 Artisan  
 Société coopérative d'artisans  
 Entreprise adaptée  
 E.S.A.T.  
 Autre :

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

adresse électronique

\* Uniquement si elle est différente du siège social.

\* Uniquement si elle est différente du siège social

*(cette adresse a vocation à être utilisée dans le cadre de la procédure, veuillez à renseigner une adresse électronique valide).*

numéro de téléphone

numéro de télécopie

N° S.I.R.E.T. (14 chiffres)

désignée mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

constitué entre les opérateurs économiques cités en annexe au présent acte d'engagement.

- après avoir pris connaissance des pièces constitutives du présent marché mentionnées ci-dessous et après les avoir acceptées, à savoir :

a) Pièces particulières :

- Acte d'Engagement (A.E) et ses annexes :

- en cas de groupement, annexe n° 1 identifiant les opérateurs économiques membres du groupement
- en cas de groupement conjoint, annexe n° 2 relative à la répartition des prestations par cotraitant

- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P)

- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et ses annexes

- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F)

- Règlement de Consultation (R.C)

b) Pièces générales :

Les documents applicables étant ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, tel que ce mois est défini au 3.3.2 du C.C.A.P. :

- Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) des marchés publics de Fournitures Courantes et Services ;

*Le prestataire déclare bien connaître les pièces. Celles-ci, bien que non jointes matériellement au marché sont réputées en faire partie intégrante.*

- après avoir fourni l'ensemble des documents requis à l'appui de notre candidature,

- nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à honorer les obligations qui nous incombent,

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de trois (3) mois à compter de la date limite de remise des offres.

## **Article 2 - PRIX**

Le présent marché est conclu en euros (€).

### **CONTENU DES PRIX**

Les prestations sont réglées par application, hors TVA, des prix dont le libellé est donné dans la pièce de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire en fonction de l'avancement de la mission au regard des travaux. Les quantités mentionnées le cas échéant dans la décomposition du prix global et forfaitaire n'ont qu'une valeur indicative. L'entrepreneur ne peut, en aucun cas, faire valoir un dépassement des quantités pour prétendre à une majoration de ses prix.

Les prix forfaitaires ne pourront pas normalement être modifiés à la demande du coordonnateur sécurité et protection de la santé pour tenir compte du nombre effectif des vacations effectuées par rapport à celui défini dans son mémoire justificatif joint au marché.

Les honoraires du coordonnateur sécurité et protection de la santé sont fixés en considération des lieux d'intervention, de l'importance, de la nature et de la durée de la mission dont il est chargé. Ils sont réputés comprendre toutes les dépenses nécessaires à l'exécution des missions, y compris frais de déplacement, dactylographie et reprographie.

### **MODALITES DES REVISIONS DE PRIX**

Les prix sont fermes et non révisibles

### **APPLICATION DE LA TAXE A LA VALEUR AJOUTEE**

Tous les montants figurant dans le présent marché sont exprimés hors TVA. Les montants des règlements sont calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur à la date du fait générateur de la TVA.

### **PENALITES**

Toute carence du coordonnateur sécurité et protection de la santé en matière de présence ou de non-respect de ses délais d'intervention entraînera, une pénalité déterminée dans les conditions fixées ci-après :

- Une pénalité forfaitaire de 100 Euros sera appliquée par jour calendaire de retard pour la production des différents rapports incombant au coordonnateur sécurité et protection de la santé tels que définis au CCTP,
- Une pénalité forfaitaire de 50 Euros sera appliquée par jour calendaire de retard, pour la production des avis, visas à émettre tant au niveau du suivi de la conception que de suivi de l'exécution,
- Une pénalité forfaitaire 250 Euros sera appliquée pour absence à toute réunion, inspection, où sa présence est obligatoire ou souhaitée par le Maître d'Ouvrage.

Ces pénalités sont appliquées sans mise en demeure préalable sur simple constat de carence. Le nombre de jours de retard est obtenu par différence entre la date effective de remise du document ou avis et la date limite.

Ces pénalités sont applicables chaque fois qu'un retard de transmission des documents à produire est constaté, tant à l'égard du Maître d'Ouvrage, qu'à l'égard des autres intervenants : entreprises, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, Coordonnateur Sécurité.

### **Article 3** - DÉLAIS D'EXÉCUTION

La mission de coordination SPS se déroulera dans le délai maximum de 8 mois à compter de la notification du marché (dont 3 mois de travaux de début novembre 2024 à fin janvier 2025 selon le calendrier prévisionnel des travaux).

### **Article 4** - PAIEMENTS

Si l'entité éditant la facture a un numéro de SIRET différent de l'entité indiquée à l'article 1<sup>er</sup>, indiquer le n° de SIRET de cette entité ici :

--

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert

*Veillez renseigner le cadre correspondant à votre situation*

<b><u>Candidat unique</u></b>
au nom de :
sous les références ci-après :
- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :
à (nom et adresse de la banque) :

<b><u>Groupement solidaire</u></b>
<b>Paiement des sommes sur un compte unique :</b> Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution de l'accord-cadre par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.
au nom de :
sous les références ci-après :
- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :
à (nom et adresse de la banque) :

**Groupement conjoint\***

**Cotraitant 1 (Mandataire)**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

**Cotraitant 2**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

**Cotraitant 3**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

**Cotraitant 4**

au nom de :

sous les références ci-après :

- code établissement :
- code guichet :
- n° de compte :
- clé R.I.B. :

à (nom et adresse de la banque) :

**Article 5 – AVANCE**

Sans objet.

---

\* Si le groupement comporte plus de 3 cotraitants, les ajouter

## **Article 6 - RÉSILIATION EN CAS D'INEXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS**

Le marché est résilié en cas d'inexactitude des renseignements fournis par le candidat retenu concernant sa situation sociale, fiscale, judiciaire et pénale.

### **Signatures :**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le présent contrat est signé entre :

– la société \_\_\_\_\_, représentée par

et

– le Syndicat de Bassin de l'Elorn représenté par Monsieur Laurent PERON, agissant en qualité de Président et en application de la délibération n° 2020-31 du Comité Syndical du 28 septembre 2020.

-----



## ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT OPERATEURS ECONOMIQUES MEMBRES DU GROUPEMENT CANDIDAT

*Cette annexe est à renseigner impérativement par les entrepreneurs candidatant en groupement  
pour compléter l'article 1 :*

### **Cotraitant n° 1**

Madame, Monsieur

Agissant en qualité de

pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télocopie

Numéro de SIRET

pour la Société

agissant en qualité de

pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique de la Société)

Catégorie :

TPE (< 10 salariés)

PME (entre 10 et 249 salariés)

ETI-GE (> 250 salariés)

SCOP

Groupement de producteurs agricoles

Artisan

Société coopérative d'artisans

Entreprise adaptée

E.S.A.T.

Autre :

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

adresse électronique

Numéro de téléphone

Télocopie

Numéro de SIRET

### **Cotraitant n° 2**

Madame, Monsieur

Agissant en qualité de

pour mon propre compte ;

---

\* Uniquement si elle est différente du siège social.

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télocopie
Numéro de SIRET	
<input type="checkbox"/> pour la société	
agissant en qualité de	
pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique de la Société)	
Catégorie :	<input type="checkbox"/> TPE (< 10 salariés)
	<input type="checkbox"/> PME (entre 10 et 249 salariés)
	<input type="checkbox"/> ETI-GE (> 250 salariés)
	<input type="checkbox"/> SCOP
	<input type="checkbox"/> Groupement de producteurs agricoles
	<input type="checkbox"/> Artisan
	<input type="checkbox"/> Société coopérative d'artisans
	<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée
	<input type="checkbox"/> E.S.A.T.
	<input type="checkbox"/> Autre :
ayant son siège social à	
adresse de l'établissement*	
adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télocopie
Numéro de SIRET	

### **Cotraitant n° 3**

Madame, Monsieur	
Agissant en qualité de	
<input type="checkbox"/> pour mon propre compte ;	
Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	Télocopie
Numéro de SIRET	
<input type="checkbox"/> pour la société	
agissant en qualité de	
pour le compte de la Société (Intitulé complet et forme juridique de la Société)	
Catégorie :	<input type="checkbox"/> TPE (< 10 salariés)
	<input type="checkbox"/> PME (entre 10 et 249 salariés)

\* Uniquement si elle est différente du siège social.

- ETI-GE (> 250 salariés)
- SCOP
- Groupement de producteurs agricoles
- Artisan
- Société coopérative d'artisans
- Entreprise adaptée
- E.S.A.T.
- Autre :

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

#### **Cotraitant n° 4**

Madame, Monsieur

Agissant en qualité de

- pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

- pour la société

agissant en qualité de

pour le compte de la Société (*Intitulé complet et forme juridique de la Société*)

Catégorie :

- TPE (< 10 salariés)
- PME (entre 10 et 249 salariés)
- ETI-GE (> 250 salariés)
- SCOP
- Groupement de producteurs agricoles
- Artisan
- Société coopérative d'artisans
- Entreprise adaptée
- E.S.A.T.
- Autre :

ayant son siège social à

adresse de l'établissement\*

\* Uniquement si elle est différente du siège social.

\* Uniquement si elle est différente du siège social.

adresse électronique

Numéro de téléphone

Télécopie

Numéro de SIRET

**ANNEXE N° 2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT**  
**REPARTITION DES PRESTATIONS PAR COTRAITANTS**

*Cette annexe est à renseigner impérativement par le candidat en cas de groupement conjoint.*

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant HT</i>	<i>TVA</i>	<i>Montant TTC</i>

\*\*\*\*\*